

Le long de l'Helpe Majeure à vélo



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Le vélo est le moyen de transport idéal pour découvrir les mille et un secrets de l'Avesnois.

Durée	3 h	Difficulté	Facile
Distance	21,59 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	67 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	61 m	Commune	Maroilles (59550)
Point haut	191 m	Région	Avesnois
Point bas	132 m		



Trace n° 1453246



Description

Parking : Maison du Parc à [Maroilles](#).

(D/A) Quittez la cour de l'abbaye en rejoignant la Grand Rue et tournez à droite.

Tournez aussitôt à gauche sur la Rue de la Mairie qui devient plus loin Rue du Lieutenant. Filez toujours tout droit.

(1) Vous apercevez le Moulin des Prés. Avant le pont de la Croix Robosse, prenez à droite, Chemin Dame Marguerite.

(2) Au bout de ce chemin, tournez à droite sur la D32 qui devient Rue des Juifs. Passez une chapelle sur votre gauche et tournez à gauche, Rue de la Sablonnière. Poursuivre sur cette rue vers le Nord-Est.

(3) Au bout de cette rue, arrivez à un carrefour et prenez à droite sur la Rue du Bois Brun.

(4) Après un grand virage à droite, prenez la première à droite, Rue du Marais, jusqu'à la Grande Rue. Virez à gauche et reprenez tout de suite à droite la Rue de Taisnières. Passez un grand virage à droite.

(5) Tournez à gauche sur Rue des Pâtures, continuez jusqu'à la prochaine intersection.

(6) Au carrefour, tournez à gauche Rue de Maroilles, puis prenez la première à droite, Rue de [Marbaix](#). Suivez ensuite la première à gauche qui s'appelle toujours Rue de Marbaix. Poursuivez tout droit, laissez trois chemins à gauche puis un à droite. Continuez toujours sur la D117 qui devient Rue de Taisnières et passez le Câtelet.

(7) Au carrefour en Y, prenez le chemin de gauche, passez devant l'église de Marbaix et continuez tout droit jusqu'à la Grande Rue que vous traversez **avec prudence** pour aller en face sur la Rue de [Cartignies](#).

(8) Laissez une première rue à gauche puis une seconde et au carrefour en Y, prenez le chemin de gauche pour continuer sur la Rue de Cartignies et continuez tout droit.

(9) Au carrefour, tournez à droite sur Fache de la Poutée, passez le lieu-dit la Justice et poursuivez tout droit sur la rue principale.

(10) Au bout de cette rue, effectuez un rapide crochet gauche-droite pour prendre la Rue du Mal d'Accord et poursuivez tout droit sur cette route

(11) Au carrefour en T, tournez à gauche et aussitôt à droite sur la Rue du Faux. Dépassez le premier croisement.

(12) Au carrefour en Y, continuez à gauche sur la Rue du Faux, allez toujours tout droit.

(13) Juste avant la Grande Rue, prenez la Rue du Marais à gauche.

Points de passages

- D/A Parking : Maison du Parc à Maroilles**
| N 50.13311° / E 3.758879° - alt. 140 m - km 0
- 1 A droite sur le Chemin Dame Marguerite**
| N 50.142187° / E 3.741198° - alt. 132 m - km 1.8
- 2 D32, à droite**
| N 50.145966° / E 3.756067° - alt. 140 m - km 3.01
- 3 Rue du Bois Brun**
| N 50.149166° / E 3.770395° - alt. 135 m - km 5.16
- 4 Rue du Marais à droite**
| N 50.155346° / E 3.780539° - alt. 133 m - km 6.4
- 5 Rue des Pâtures**
| N 50.147107° / E 3.795795° - alt. 149 m - km 7.95
- 6 Rue de Maroilles**
| N 50.145814° / E 3.810607° - alt. 144 m - km 9.39
- 7 Carrefour en Y, à gauche**
| N 50.131405° / E 3.838164° - alt. 139 m - km 12.34
- 8 Rue de Cartignies**
| N 50.12724° / E 3.841093° - alt. 143 m - km 12.88
- 9 Chemin Fache de la Poutée à gauche**
| N 50.113654° / E 3.840299° - alt. 182 m - km 14.5
- 10 Rue du Mal d'Accord**
| N 50.120561° / E 3.82422° - alt. 191 m - km 15.99
- 11 Rue du Faux**
| N 50.12823° / E 3.811641° - alt. 191 m - km 17.26
- 12 Bifurcation à gauche**
| N 50.12875° / E 3.803854° - alt. 185 m - km 17.85

(14) Au bout de cette rue, virez à droite Rue des Warenes et dirigez-vous tout droit.

(15) Au carrefour, prenez en face la Ruelle des Garçons et rejoignez la Place de l'Église.

(16) À la Grande Rue, tournez à gauche et ensuite à gauche après la Poste pour retrouver le parking de la Maison du Parc à Maroilles (D/A).

● **13 Rue du Marais**

N 50.134554° / E 3.769179° - alt. 166 m - km 20.47

● **14 Rue des Warenes**

N 50.132247° / E 3.766645° - alt. 156 m - km 20.78

● **15 Eglise de Maroilles**

N 50.13388° / E 3.763578° - alt. 155 m - km 21.08

● **16 Grande Rue, à gauche**

N 50.134203° / E 3.760327° - alt. 148 m - km 21.34

📍 **D/A Parking : Maison du Parc à Maroilles**

N 50.133119° / E 3.75885° - alt. 141 m - km 21.59

Informations pratiques

Itinéraire non fléché.

A proximité

Maison du Parc à Maroilles

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Parcours des Sens à Maroilles

<http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Café Rando Nord

Les caves de l'abbaye à Maroilles

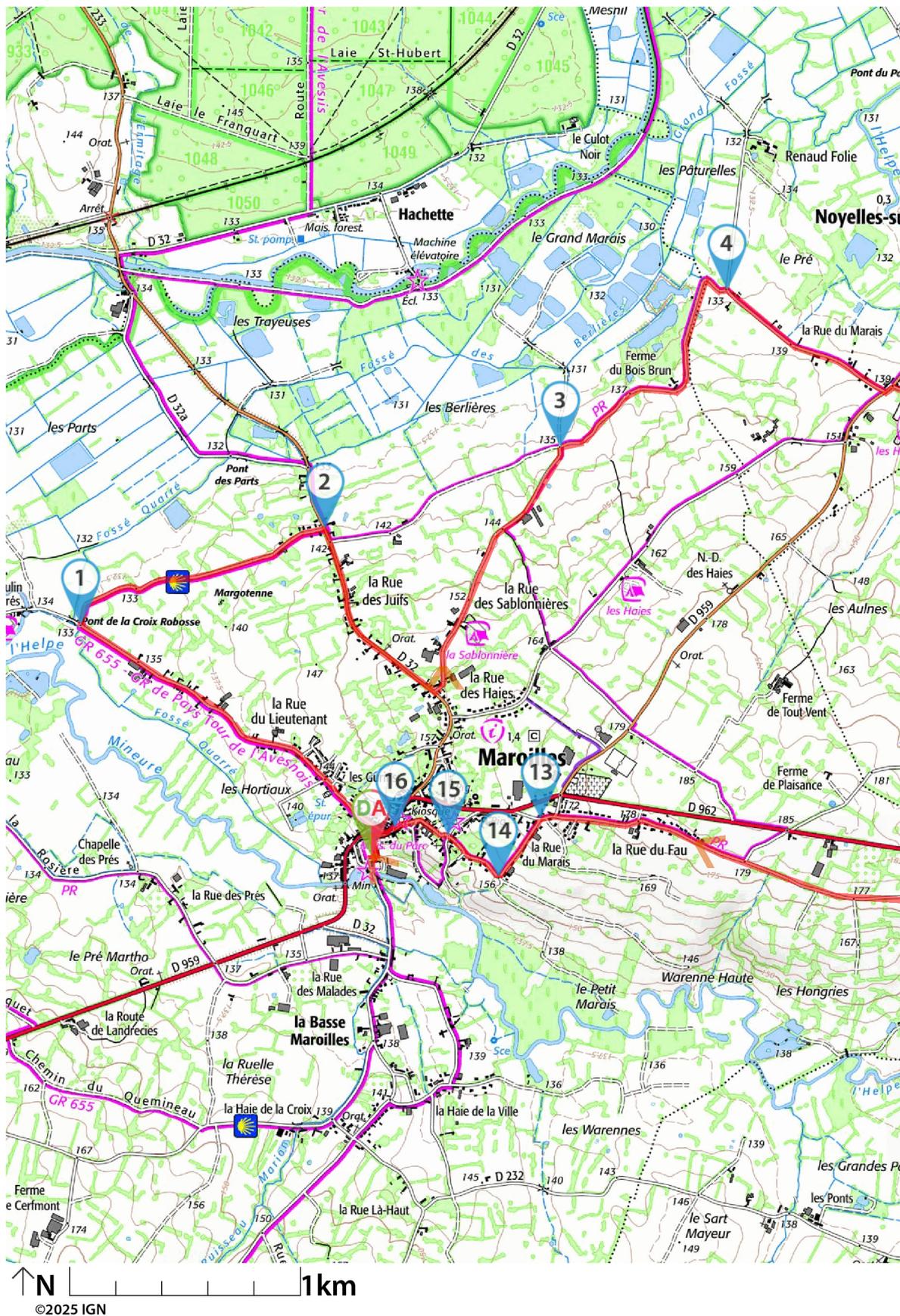
<http://www.tourisme-avesnois.com/sejourn...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-long-de-l-helpe-majeure-a-velo/>

En savoir plus :

Email : annie.troton.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.